

ASGCVI

RAPPORT DES CENSEURS
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE

2020/2021

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des comptes de l'exercice 2020/2021, clos le 30 novembre 2021, tels que joints à notre présent rapport.

Les comptes et pièces justificatives ont été établis par votre Trésorière, Madame Dominique BRANGER ;

NOTRE OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Il nous appartient, sur la base de notre examen, d'exprimer une opinion sur ces comptes, sachant que votre Association n'est pas tenue à notre connaissance, d'établir un bilan et une annexe selon le plan comptable, homologué par l'arrêté du 22 juin 1999 paru au journal officiel du 21 septembre 1999.

Notre examen a consisté, à apprécier, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes, ainsi que les principes comptables suivis et estimations significatives.

En prenant en compte ces éléments, et compte tenu du caractère spécifique de votre Association, nous attestons que les comptes 2020/2021 présentés sont sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

Votre Association dégage un résultat net déficitaire de 774,46 € contre un excédent de 1 213,58 € pour l'exercice précédent. Votre trésorerie s'élève à 48 822€ ce qui montre la bonne santé financière de votre Association, et ce malgré la reprise des compétitions comme le Grand Prix.

En conséquence, rien ne s'oppose à ce que vous approuviez les comptes tels qu'ils vous sont présentés.

Fait à Châteauroux le 11 décembre 2021

Didier FLEURET

Jean Paul AUCLERC